

Réunion de 2004
Genève, 18 et 19 novembre 2004
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**COÛTS ESTIMATIFS DES TROIS SESSIONS DE 2005 DU GROUPE D'EXPERTS
GOUVERNEMENTAUX DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION SUR
CERTAINES ARMES CLASSIQUES**

Note du secrétariat

1. La Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, qui s'est tenue à Genève les 18 et 19 novembre 2004, a décidé que le Groupe d'experts gouvernementaux ouvert à la participation de tous, qui avait été chargé d'examiner un certain nombre de propositions soumises par divers États parties, continuerait ses travaux en 2005 et tiendrait trois sessions, à savoir la dixième, du 7 au 11 mars, la onzième, du 2 au 12 août, et la douzième, du 14 au 22 novembre.
2. Le présent document, qui est soumis en application de la décision susmentionnée, indique les coûts estimatifs de ces trois sessions.
3. Les coûts estimatifs des sessions s'élèvent à 1 137 400 dollars des États-Unis. On trouvera dans les tableaux ci-joints une ventilation de ces coûts.
4. Il y a lieu de noter que les montants estimatifs ont été établis compte tenu de l'expérience passée et du volume de travail escompté. Les coûts effectifs seront calculés après la clôture des sessions et l'achèvement des travaux y relatifs, lorsque toutes les dépenses auront été portées en compte. Tous ajustements des contributions dues par les participants partageant les coûts seront alors opérés en conséquence.

5. Quant aux dispositions financières, conformément à la pratique suivie précédemment pour des conférences portant sur des instruments multilatéraux relatifs au désarmement et entérinée par les règlements intérieurs de ces conférences, les coûts, y compris ceux de toutes réunions préparatoires, sont couverts par les États parties qui y participent, selon le barème des quotes-parts de l'ONU, ajusté au prorata du nombre desdits États. Les États qui ne sont pas parties aux instruments considérés et qui acceptent l'invitation à prendre part auxdites conférences participent aux coûts à hauteur du taux établi à leur égard par le barème des quotes-parts de l'ONU.

6. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant total des coûts estimatifs et de la formule de partage des coûts énoncés ci-dessus, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux États parties de payer leur part du montant estimatif dès réception des avis de recouvrement.

**GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION
SUR CERTAINES ARMES CLASSIQUES, DIXIÈME SESSION**

GENÈVE, 7-11 MARS 2005

(Montants en dollars des États-Unis^{*})

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	95 300							95 300
Traduction de la documentation		83 700	83 700		24 700			192 100
Services d'appui						7 400		7 400
Divers							11 700	11 700
Total	95 300	83 700	83 700	0	24 700	7 400	11 700	306 500

^{*} Au taux de USD 1 = CHF 1,2.

A.	Total des coûts des services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)	306 500
B.	Total des coûts autres que ceux des services de conférence	
	<i>Un P-3 pendant six mois</i>	61 200
	Sous-total	61 200
	<i>Dépenses d'appui au programme (13 % de B)</i>	8 000
	<i>Sous-total B</i>	69 200
	Total général (arrondi) A + B	<u>375 700</u>

**GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION
SUR CERTAINES ARMES CLASSIQUES, ONZIÈME SESSION**

GENÈVE, 2-12 AOÛT 2005

(Montants en dollars des États-Unis^{*})

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	186 900							186 900
Traduction de la documentation		83 700	83 700		24 700			192 100
Services d'appui						14 100		14 100
Divers							19 200	19 200
Total	186 900	83 700	83 700	0	24 700	14 100	19 200	412 300

^{*} Au taux de USD 1 = CHF 1,2.

A.	Total des coûts des services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)	412 300
B.	Total des coûts autres que ceux des services de conférence	—
	Total général (arrondi) A + B	412 300

**GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION
SUR CERTAINES ARMES CLASSIQUES, DOUZIÈME SESSION**

GENÈVE, 14-22 NOVEMBRE 2005

(Montants en dollars des États-Unis^{*})

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	132 300							132 300
Traduction de la documentation		83 700	83 700		24 700			192 100
Services d'appui						10 100		10 100
Divers							14 900	14 900
Total	132 300	83 700	83 700		24 700	10 100	14 900	349 400

^{*} Au taux de USD 1 = CHF 1,2.

A.	Total des coûts des services de conférence (y compris les dépenses d'appui au programme, de 13 %)	349 400
B.	Total des coûts autres que ceux des services de conférence	—
	Total général (arrondi) A + B	349 400